

COMITE LOCAL DES PECHES MARITIMES ET DES ELEVAGES MARINS DE BORDEAUX

Organisme professionnel des pêches maritimes créée en application de la loi 91-411 du 2 mai 1991



Monsieur le Président
Débats Publics
Projet Port Méthanier du Verdon sur mer
17 cours du chapeau rouge

33000 BORDEAUX

Le Verdon le 03 octobre 2007

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que le CLPMEM de Bordeaux s'est réuni le 1^{er} octobre dernier à la Direction des Affaires Maritimes à Bordeaux et que dans le cadre du débat public concernant le projet du terminal méthanier du Verdon, les membres du CLPMEM de Bx ont fait les remarques suivantes :

L'estuaire de la Gironde est un des plus grands d'Europe et également un des moins dégradés. Malgré cela, les espèces migratrices sont de moins en moins abondantes et certaines risquent de disparaître très rapidement.

De nombreux programmes de restauration sont actuellement engagés pour protéger les espèces migratrices et les habitats.

Le nombre de pêcheurs est en régression constante. Nous étions 180 dans les années 1980/1990 et nous sommes actuellement une cinquantaine pour le Quartier de Bordeaux.

L'effort de pêche a considérablement diminué et la réglementation devient de plus en plus stricte afin de protéger les espèces migratrices.

Nous nous débattons actuellement avec le COGEPOMI qui voudrait nous imposer des arrêts biologiques et des relèves décennales afin de reconstituer les stocks.

L'implantation d'un terminal méthanier au Verdon n'est pas en cohésion avec les programmes engagés pour la protection et la restauration de l'estuaire et du milieu aquatique.

Les systèmes de pompage et les rejets d'eau chlorée refroidie ne pourront qu'engendrer des effets négatifs sur la faune et la flore aquatiques et contribueront à une dégradation de l'estuaire.

L'implantation d'une industrie classée SEVESO II dans un estuaire classé NATURA 2000 nous semble incompatible. Par conséquent et pour toutes ces raisons, les membres du CLPMEM de Bordeaux se prononcent contre ce projet et si une enquête publique est ouverte, après le débat public, le CLPMEM de Bordeaux ne pourra émettre qu'un avis **Défavorable**.

Toutefois, si ce port méthanier devait être réalisé, il est indispensable de mettre tout en œuvre pour limiter l'impact de cette industrie sur le milieu naturel et les espèces piscicoles.

.../...

Il serait également souhaitable que l'on puisse obtenir des investisseurs des compensations financières qui nous permettraient d'engager des études sur le milieu aquatique pour la restauration des espèces migratrices et permettraient de maintenir une activité de pêche artisanale maritime qui est totalement intégrée dans notre patrimoine estuarien.

En espérant que ces remarques seront prises en considération, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Président,
Jacky DARNIS

